

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

La Chambre vote le relèvement des Taxes postales, télégraphiques et téléphoniques

Le Relèvement des Taxes POSTALES, TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Un amendement de M. Loucheur

Vote du projet
Paris, 4 mars. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret, devant une centaine de députés. MM. Lhopiteau, Deschamps, Flaudin et Ricard, sont au banc du gouvernement. La Chambre valide les élections de la Gironde, de l'Alsace Française et du Sénégal.
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le relèvement des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques.
M. Pellet, député de la Haute-Garonne, la Chambre discutant l'article 24 du projet (abonnement aux services téléphoniques), se demande si le gouvernement ne se propose pas d'arrêter les services téléphoniques en instituant des taxes tellement élevées qu'elles ne deviennent parfois prohibitives.
M. Deval-Arsault signale également la détérioration du service téléphonique, particulièrement dans les régions libérées.
M. Deschamps. — Je me préoccupe spécialement des régions libérées. Tout ce qui sera possible de faire sera fait.
L'article 24 est adopté (abonnements sous le régime forfaitaire ou sous le régime de la curation tarifaire).
L'article 25 est ensuite adopté (postes forfaitaires) sous le régime de la curation tarifaire. Poste particulier ou affaires; 2. Poste d'immeuble; 3. Poste de café, débit, etc.
L'article 26 est adopté (taxe annuelle forfaitaire): Groupement de Paris; 1. 700 fr.; 2. 1.000 fr.; 3. 1.200 fr. — Groupements de Lyon: 1. 625 fr.; 2. 700 fr.; 3. 800 fr. — Réseaux dont la population dépasse 25.000 habitants: 1.350 fr.; 2. 500 fr.; 3. 600 fr. — Réseaux dont la population est inférieure à 25.000 habitants: 1. 250 fr.; 2. 375 fr.; 3. 450 fr.
La Chambre adopte les articles 27 à 40 qui ont trait toujours aux taxes téléphoniques.

DECLARATIONS DE M. HERRIOT

Parlant sur l'ensemble du projet de loi, des améliorations des services des P.T.T., M. Herriot demande au ministre s'il ne pourrait envisager le rétablissement des services, au moins partiels, en faisant passer une surtaxe.
M. Deschamps. — Je retiens d'instinct plus cette suggestion qu'il est nécessaire d'appliquer le report hebdomadaire pour le personnel et qui est indispensable d'assurer la distribution du courrier pour les clients de l'Administration.
L'ENSEMBLE DU PROJET ADOPTÉ
L'ensemble du projet de loi relevant les tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques, est adopté par 401 voix contre 164.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 mars. — Les ministres se sont réunis jeudi matin, en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Deschamps.
Les conversations de Londres
Le Président du Conseil et le ministre des finances ont mis le Conseil au courant des conversations qui se sont tenues à Londres.
L'amistie
Le garde des sceaux a soumis au Conseil le projet de loi d'amnistie.
Le ministre de l'Intérieur a soumis à la signature du président de la République un mouvement administratif.
Les Conseils généraux
Il a fait approuver par le Conseil un projet de loi tendant à retarder l'ouverture de la première session ordinaire des Conseils généraux et le reportant du 12 au 26 avril; les trésoriers-payeurs généraux étant très occupés par l'emprunt, leurs projets de budget départementaux ne seraient pas prêts.
Les cuirs verts
Le ministre du commerce et de l'industrie a présenté à la signature du président de la République un décret interdisant la sortie des cuirs verts.

Le Procès Caillaux devant la Haute-Cour

LA FIN DE L'INTERROGATOIRE. L'ACCUSÉ REVENDIQUE LA LÉGITIMITÉ DU DROIT DE CRITIQUE DANS LES ARTICLES QU'ON LUI REPROCHE. — L'AUDITION DES PREMIERS TÉMOINS

Paris, 4 mars. — L'audience est ouverte à 14 heures. On procède à l'appel nominal.
LE DOCUMENT « LES RESPONSABLES »
Le procureur général, M. Lescouvé, demande des précisions à l'accusé sur les articles du document « Les Responsables ».
M. Caillaux proclame la légitimité du droit de critique exercé dans ces articles. S'il avait voulu, il aurait pu enlever ses critiques en comité

Lettre de Bruxelles

L'incident de la Commission militaire

Le ministre parle de démission (D'un correspondant particulier.)

Bruxelles, 4 mars 1920.
Les députés socialistes ont tenu une réunion privée, à la suite de l'incident que nous avons relaté. Elle a été mouvementée, mais aucun communiqué n'en a été fourni à la presse. M. Vandervelde et M. Camille Huysmans furent vivement critiqués. Mais il a été décidé, après une longue discussion, que ce dernier serait maintenu dans la commission. On lui adjointrait M. Van de Meulebroeck, ancien secrétaire des J. G. socialistes. Les autres députés socialistes à la commission parlementaire de l'armée seront réélus.
M. Paul-Emile Janson, ministre de la guerre, a déclaré à un confrère :
« Que voulez-vous que je vous dise? nous n'avons rien de mieux à proposer que toutes ces palabres. J'ai agi comme je croyais pouvoir le faire pour le bien de l'armée. Pourquoi vous croire qu'il sera jamais possible de satisfaire tout le monde? J'ai une besogne énorme — cette nuit il était une heure — et je n'ai pas le temps de l'examen des dossiers... Si cette manifestation est dirigée contre moi, ce sera fort simple, on m'aura défilé d'un fardeau peu bandé, et je reprendrai avec allégresse le chemin d'un palais que je n'ai quitté qu'à mon corps défendant ».

LA LOI ELECTORALE

La Commission du suffrage universel se prononce contre le mode d'élection actuel des députés

Paris, 4 mars. — Une importante réunion a été tenue hier, par la Commission du suffrage universel, qui avait à examiner les diverses modifications proposées à la loi électorale.
Après avoir été entendu d'un commun accord qu'il ne s'agirait que de questions de forme, le scrutin d'arrondissement, la commission a voté par 10 voix contre 1 le maintien du scrutin d'arrondissement, et par 10 voix contre 1 l'abandon du scrutin d'arrondissement.
Après avoir été entendu d'un commun accord qu'il ne s'agirait que de questions de forme, le scrutin d'arrondissement, la commission a voté par 10 voix contre 1 le maintien du scrutin d'arrondissement, et par 10 voix contre 1 l'abandon du scrutin d'arrondissement.

INFORMATIONS

UN ATTENTAT A EUDAPEST
On mande de Budapest que deux coups de revolver ont été tirés sur le voiture dans laquelle se trouvait M. Friedrich, ancien premier ministre. Il n'y a eu aucune victime.
LES TROUBLES EN IRLANDE
Une voiture des postes, contenant le courrier destiné au vice-roi d'Irlande, a été attaquée par des Sinn-Féiners. Le courrier a été enlevé. D'autre part, un propriétaire, le capitaine Shawe-Taylor, alors qu'il se rendait en automobile à la messe de Noël, a été tué à coups de fusil. Son chauffeur a été blessé. Un signa plusieurs arrestations à Dublin.
L'EXPORTATION DES PRODUITS RUSSES
Dans les notices hebdomadaires on estime qu'il s'écoulera entre sept et dix millions de roubles de produits russes exportés vers les marchés étrangers.

LES QUOTIDIENNES

APRES LE CONGRES SOCIALISTE

Il n'est pas trop tard encore pour parler du Congrès socialiste. Pendant qu'il tenait séance, la grève des cheminots lui a enlevé son succès en le reléguant au second plan de la grande actualité. Il s'est passé pourtant, à Strasbourg, des choses intéressantes et sur lesquelles il convient de revenir.
On se souvient que tout le programme du Congrès tenait dans cette question : Le parti socialiste français restera-t-il dans le cadre de la deuxième internationale ou bien adhèrera-t-il à la troisième internationale communiste de Moscou?

LE PRINCE DE GALLES

Depuis hier le prince de Galles fait partie du Conseil privé du roi d'Angleterre.
VOL D'UN COLLIER EN BRILLANTS
On a découvert à la gare de Saint-Paul, à Londres, la vicomtesse Orléans, un collier en brillants évalué à mille livres sterling.
L'HEURE D'ÉTÉ EN ANGLETERRE
Il a été décidé officiellement que l'heure d'été, en Angleterre, commencerait le 21 mars, à 2 heures du matin, et finirait le 27 septembre.



M. PALEOLOGUE

ATTENTAT CONTRE UN CONSUL AMÉRICAIN

Zurich, 4 mars. — Un attentat a été commis la nuit dernière contre le consul américain à Zurich. Les bombes ont été déposées sur le porche de la porte, celle-ci étant ouverte. Elle a occasionné des dégâts importants. Aucune personne n'a été blessée. Les policiers ont recherché les auteurs et ont retiré des traces de coupables.

LES VILLES DÉCORÉES

Nancy, 4 mars. — On annonce que Lunéville et Gerbévilley recevront prochainement le Croix de guerre en reconnaissance de leur attitude pendant l'occupation allemande et de l'effort de la population au cours des années bombardements.

M. DESCHANEL à la commémoration des combats de Verdun

Paris, 4 mars. — Une lettre de la présidence de la République a informé le Maire de Verdun que M. Deschanel se rendra dans cette ville le 25 juin, pour commémorer le suprême effort allemand contre Verdun en 1916. Au cours de son voyage, M. Deschanel posera, à Tilly-aumont, la première pierre de l'ossuaire.

Après la Grève des Cheminots

Rentrée complète au P.-L.-M.
Marseille, 4 mars. — Les effectifs de la Compagnie P.-L.-M. sont au grand complet ce matin dans tous les services.
Un ordre du jour du directeur de la Compagnie d'Orléans
Paris, 4 mars. — Le directeur de la Compagnie d'Orléans vient d'adresser au personnel de la Compagnie, l'ordre du jour suivant :

LE PROCHAIN DÉPART DE LA CLASSE 1920

Paris, 4 mars. — Les jeunes gens de la classe 1920, les ajournés des classes 1918 et 1919 et les exemptés de la classe 1916, re-

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE JUGEMENT DES COUPABLES

La Gazette Officielle a allemande publie un avis du procureur général, invitant les personnes figurant sur la liste des criminels de guerre à communiquer leur adresse.

BRUIT D'UNE RÉVOLUTION AU PORTUGAL

Sans nouvelles depuis trois jours
Nous signalons sous toutes réserves une dépêche de Londres au « Petit Parisien », annonçant que la révolution aurait éclaté au Portugal, où la république des soviets aurait été proclamée.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION TURQUE AU CONSEIL SUPRÊME

Graves menaces en perspective
Londres, 4 mars. — La « Pal Mail Gazette » écrit ce soir que le Conseil suprême des Alliés a examiné attentivement les propositions turques de Turquie, et qu'il a conclu que des mesures énergiques s'imposent pour mettre fin aux horreurs perpétrées par les forces nationalistes de Turquie contre les populations arméniennes et les autres peuples asservis à la Turquie.
Une expédition militaire de grande importance est prévue à l'avenir, si certaines éventualités se produisaient; cette expédition serait composée de forces françaises, mais la Grande-Bretagne apporterait son puissant concours sous certains rapports.

Une importante séance des Commissions des Affaires étrangères et de l'Armée

Paris, 4 mars. — Les commissions des affaires étrangères et de l'armée ont tenu, jeudi après-midi, une longue et importante séance commune, sous la présidence de M. Louis Barthou.
Le président du Conseil a exposé la politique de la France dans l'Afrique du Nord, dans le Levant et sur le Rhin; il a fait connaître les méthodes de travail et l'œuvre de la commission interalliée de contrôle en ce qui concerne le désarmement de l'Allemagne.
M. Millerand a établi enfin la situation qui ressort des décisions récentes des alliés à l'égard de la Russie.
A la suite de ces déclarations, un grand

LE GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES DÉPARTEMENTS DÉVASTÉS

Une réunion au Sénat. — Subventions aux communes ravagées.
La question de la main-d'œuvre
Paris, 4 mars. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni, ce matin, au Sénat, sous la présidence de M. Hays.
M. Gouge a présenté le rapport dont il a été chargé sur la situation financière des communes dévastées et les subventions à leur allouer. Communication en sera faite au Ministre de l'Intérieur et des Régions Libérées, pour assurer l'exécution de ses conclusions.
La question de la main-d'œuvre a été également au point de vue de son mouvement en

LES CHEMINOTS

Lendemain de grève
Paris, 4 mars. — On signale que le service est normal sur les réseaux du Nord, de l'Est, du P.-L.-M. et des chemins de fer de ceinture.
Sur l'Etat, le trafic est redevenu normal dans la région parisienne. Sur le P.-O., le service est assuré dans des conditions satisfaisantes; toutefois, un certain nombre de cheminots n'ont pas encore réintégré leur poste, notamment à Tours, Bordeaux, Nantes, Quimper et Périgueux.
Sur le Midi, la situation est normale, sauf quelques incidents, qui se sont produits à Bordeaux.
La grève continue dans les ateliers du P.-L.-M., à Arles
Marseille, 4 mars. — Malgré la mise en liberté provisoire de leur secrétaire général,

LES LOYERS DES RÉFUGIÉS

Un important jugement à Paris
Paris, 4 mars. — Un réfugié de Lille avait loué, le 15 janvier 1916, un appartement, 34, rue de Constantinople. Ne voulant pas acquiescer à l'augmentation, il recut congé, en son propriétaire demandant aujourd'hui son expulsion au juge des référés. M. Thibault, le juge, a déclaré que son locataire était un réfugié et qu'un projet de loi adopté par le Sénat, accorde la prorogation des loyers aux réfugiés, il sera survenu à toute expulsion jusqu'au 1er janvier 1921.

LES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

Les Syndicats ouvriers décident la grève générale pour le mercredi 10 mars
Les ouvriers et ouvrières appartenant aux Syndicats de Roubaix-Tourcoing ont décidé de leur attitude à la suite des revendications qu'ils ont dernièrement formulées. L'ordre du jour suivant a été voté :
Les ouvriers et ouvrières de l'industrie textile de Roubaix, Tourcoing, Lens, Roncq, Halluin, les exploitants des usines, après avoir entendu le rapport de M. Deschamps, ont décidé d'approuver entièrement les revendications qu'ils ont formulées en leur nom.
L'ayant l'attitude intransigente des patrons, qui ne répondent pas dans une façon nette et catégorique aux réclamations de leurs syndicats, ils décident la grève générale dans toutes les usines textiles des cantons de Roubaix, Tourcoing, Lens, Roncq, Halluin, Ronchin et les environs.
Cependant, sur la demande de leur Commission syndicale et pour permettre à M. l'inspecteur divisionnaire du travail de tenter sa médiation entre le Consortium patronal et les syndicats, les ouvriers acceptent d'ajourner la grève générale au mercredi 10 mars.
Ils donnent mandat à leur Commission syndicale de veiller à ce qu'aucune grève éclate dans le textile avant la date précitée plus haut.

LE PROCHAIN DÉPART DE LA CLASSE 1920

Paris, 4 mars. — Les jeunes gens de la classe 1920, les ajournés des classes 1918 et 1919 et les exemptés de la classe 1916, re-

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

LE GOUVERNEMENT ET LA CLASSE 1920

Le ministre de la Guerre a déclaré que le gouvernement ne se propose pas de faire passer la classe 1920 dans le cadre de la deuxième internationale.

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION TURQUE AU CONSEIL SUPRÊME

Graves menaces en perspective
Londres, 4 mars. — La « Pal Mail Gazette » écrit ce soir que le Conseil suprême des Alliés a examiné attentivement les propositions turques de Turquie, et qu'il a conclu que des mesures énergiques s'imposent pour mettre fin aux horreurs perpétrées par les forces nationalistes de Turquie contre les populations arméniennes et les autres peuples asservis à la Turquie.
Une expédition militaire de grande importance est prévue à l'avenir, si certaines éventualités se produisaient; cette expédition serait composée de forces françaises, mais la Grande-Bretagne apporterait son puissant concours sous certains rapports.

Une importante séance des Commissions des Affaires étrangères et de l'Armée

Paris, 4 mars. — Les commissions des affaires étrangères et de l'armée ont tenu, jeudi après-midi, une longue et importante séance commune, sous la présidence de M. Louis Barthou.
Le président du Conseil a exposé la politique de la France dans l'Afrique du Nord, dans le Levant et sur le Rhin; il a fait connaître les méthodes de travail et l'œuvre de la commission interalliée de contrôle en ce qui concerne le désarmement de l'Allemagne.
M. Millerand a établi enfin la situation qui ressort des décisions récentes des alliés à l'égard de la Russie.
A la suite de ces déclarations, un grand

LE GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES DÉPARTEMENTS DÉVASTÉS

Une réunion au Sénat. — Subventions aux communes ravagées.
La question de la main-d'œuvre
Paris, 4 mars. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni, ce matin, au Sénat, sous la présidence de M. Hays.
M. Gouge a présenté le rapport dont il a été chargé sur la situation financière des communes dévastées et les subventions à leur allouer. Communication en sera faite au Ministre de l'Intérieur et des Régions Libérées, pour assurer l'exécution de ses conclusions.
La question de la main-d'œuvre a été également au point de vue de son mouvement en

LES CHEMINOTS

Lendemain de grève
Paris, 4 mars. — On signale que le service est normal sur les réseaux du Nord, de l'Est, du P.-L.-M. et des chemins de fer de ceinture.
Sur l'Etat, le trafic est redevenu normal dans la région parisienne. Sur le P.-O., le service est assuré dans des conditions satisfaisantes; toutefois, un certain nombre de cheminots n'ont pas encore réintégré leur poste, notamment à Tours, Bordeaux, Nantes, Quimper et Périgueux.
Sur le Midi, la situation est normale, sauf quelques incidents, qui se sont produits à Bordeaux.
La grève continue dans les ateliers du P.-L.-M., à Arles
Marseille, 4 mars. — Malgré la mise en liberté provisoire de leur secrétaire général,

LES LOYERS DES RÉFUGIÉS

Un important jugement à Paris
Paris, 4 mars. — Un réfugié de Lille avait loué, le 15 janvier 1916, un appartement, 34, rue de Constantinople. Ne voulant pas acquiescer à l'augmentation, il recut congé, en son propriétaire demandant aujourd'hui son expulsion au juge des référés. M. Thibault, le juge, a déclaré que son locataire était un réfugié et qu'un projet de loi adopté par le Sénat, accorde la prorogation des loyers aux réfugiés, il sera survenu à toute expulsion jusqu'au 1er janvier 1921.

LES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

Les Syndicats ouvriers décident la grève générale pour le mercredi 10 mars
Les ouvriers et ouvrières appartenant aux Syndicats de Roubaix-Tourcoing ont décidé de leur attitude à la suite des revendications qu'ils ont dernièrement formulées. L'ordre du jour suivant a été voté :
Les ouvriers et ouvrières de l'industrie textile de Roubaix, Tourcoing, Lens, Roncq, Halluin, les exploitants des usines, après avoir entendu le rapport de M. Deschamps, ont décidé d'approuver entièrement les revendications qu'ils ont formulées en leur nom.
L'ayant l'attitude intransigente des patrons, qui ne répondent pas dans une façon nette et catégorique aux réclamations de leurs syndicats, ils décident la grève générale dans toutes les usines textiles des cantons de Roubaix, Tourcoing, Lens, Roncq, Halluin, Ronchin et les environs.
Cependant, sur la demande de leur Commission syndicale et pour permettre à M. l'inspecteur divisionnaire du travail de tenter sa médiation entre le Consortium patronal et les syndicats, les ouvriers acceptent d'ajourner la grève générale au mercredi 10 mars.
Ils donnent mandat à leur Commission syndicale de veiller à ce qu'aucune grève éclate dans le textile avant la date précitée plus haut.

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION TURQUE AU CONSEIL SUPRÊME

Graves menaces en perspective
Londres, 4 mars. — La « Pal Mail Gazette » écrit ce soir que le Conseil suprême des Alliés a examiné attentivement les propositions turques de Turquie, et qu'il a conclu que des mesures énergiques s'imposent pour mettre fin aux horreurs perpétrées par les forces nationalistes de Turquie contre les populations arméniennes et les autres peuples asservis à la Turquie.
Une expédition militaire de grande importance est prévue à l'avenir, si certaines éventualités se produisaient; cette expédition serait composée de forces françaises, mais la Grande-Bretagne apporterait son puissant concours sous certains rapports.

Une importante séance des Commissions des Affaires étrangères et de l'Armée

Paris, 4 mars. — Les commissions des affaires étrangères et de l'armée ont tenu, jeudi après-midi, une longue et importante séance commune, sous la présidence de M. Louis Barthou.
Le président du Conseil a exposé la politique de la France dans l'Afrique du Nord, dans le Levant et sur le Rhin; il a fait connaître les méthodes de travail et l'œuvre de la commission interalliée de contrôle en ce qui concerne le désarmement de l'Allemagne.
M. Millerand a établi enfin la situation qui ressort des décisions récentes des alliés à l'égard de la Russie.
A la suite de ces déclarations, un grand

LE GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES DÉPARTEMENTS DÉVASTÉS

Une réunion au Sénat. — Subventions aux communes ravagées.
La question de la main-d'œuvre
Paris, 4 mars. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni, ce matin, au Sénat, sous la présidence de M. Hays.
M. Gouge a présenté le rapport dont il a été chargé sur la situation financière des communes dévastées et les subventions à leur allouer. Communication en sera faite au Ministre de l'Intérieur et des Régions Libérées, pour assurer l'exécution de ses conclusions.
La question de la main-d'œuvre a été également au point de vue de son mouvement en

LES CHEMINOTS

Lendemain de grève
Paris, 4 mars. — On signale que le service est normal sur les réseaux du Nord, de l'Est, du P.-L.-M. et des chemins de fer de ceinture.
Sur l'Etat, le trafic est redevenu normal dans la région parisienne. Sur le P.-O., le service est assuré dans des conditions satisfaisantes; toutefois, un certain nombre de cheminots n'ont pas encore réintégré leur poste, notamment à Tours, Bordeaux, Nantes, Quimper et Périgueux.
Sur le Midi, la situation est normale, sauf quelques incidents, qui se sont produits à Bordeaux.
La grève continue dans les ateliers du P.-L.-M., à Arles
Marseille, 4 mars. — Malgré la mise en liberté provisoire de leur secrétaire général,

LES LOYERS DES RÉFUGIÉS

Un important jugement à Paris
Paris, 4 mars. — Un réfugié de Lille avait loué, le 15 janvier 1916, un appartement, 34, rue de Constantinople. Ne voulant pas acquiescer à l'augmentation, il recut congé, en son propriétaire demandant aujourd'hui son expulsion au juge des référés. M. Thibault, le juge, a déclaré que son locataire était un réfugié et qu'un projet de loi adopté par le Sénat, accorde la prorogation des loyers aux réfugiés, il sera survenu à toute expulsion jusqu'au 1er janvier 1921.

LES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

Les Syndicats ouvriers décident la grève générale pour le mercredi 10 mars
Les ouvriers et ouvrières appartenant aux Syndicats de Roubaix-Tourcoing ont décidé de leur attitude à la suite des revendications qu'ils ont dernièrement formulées. L'ordre du jour suivant a été voté :
Les ouvriers et ouvrières de l'industrie textile de Roubaix, Tourcoing, Lens, Roncq, Halluin, les exploitants des usines, après avoir entendu le rapport de M. Deschamps, ont décidé d'approuver entièrement les revendications qu'ils ont formulées en leur nom.
L'ayant l'attitude intransigente des patrons, qui ne répondent pas dans une façon nette et catégorique aux réclamations de leurs syndicats, ils décident la grève générale dans toutes les usines textiles des cantons de Roubaix, Tourcoing, Lens, Roncq, Halluin, Ronchin et les environs.
Cependant, sur la demande de leur Commission syndicale et pour permettre à M. l'inspecteur divisionnaire du travail de tenter sa médiation entre le Consortium patronal et les syndicats, les ouvriers acceptent d'ajourner la grève générale au mercredi 10 mars.
Ils donnent mandat à leur Commission syndicale de veiller à ce qu'aucune grève éclate dans le textile avant la date précitée plus haut.